



La Vente de tabac aux mineurs

Rubrique : actualités - Date : vendredi 13 février 2009

Extrait de l'article de LCI sur la vente de tabac au mineur. Consultez le entièrement à l'adresse :
<http://tf1.lci.fr/infos/sciences/sante/0,,4253724,00-on-vend-des-cigarettes-a-des-mineurs-et-on-s-en-moque-.html>

Au cours d'une discussion anodine avec sa fille de 13 ans, Damien Herbreteau, un internaute de LCI.fr, apprend qu'elle a commencé à fumer. Tout de suite il lui demande comment elle se procure ses cigarettes. Ce à quoi elle répond simplement chez des buralistes de la région. Mécontent que sa fille se soit si facilement procuré des paquets, il se tourne vers le commissariat de police. Les forces de l'ordre lui répondent que ce n'est pas de leur ressort et l'invitent à s'adresser au service des douanes. Par téléphone, l'agent des douanes lui indique qu'elle est seule sur le département et qu'elle ne peut contrôler tous les débitants. Cette dernière lui conseille alors de porter plainte. Retour à la case départ.

Bref, on laisse faire, constate le papa. Ce non-fumeur aimerait que les jeunes soient davantage protégés et que des moyens soient enfin mis en place pour faire appliquer la loi. Quand on limite la vitesse sur les routes, on met des radars, donne t-il en exemple. Alors pourquoi le gouvernement ne met pas les moyens pour faire respecter l'interdiction de vendre du tabac aux mineurs ? La loi sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics serait-elle plus importante que celle qui interdit de vendre du tabac aux mineurs ? s'interroge t-il.